

DECHARGE

Elèves Maternelles et Elémentaires

Le présent formulaire vise à décharger Mauges Communauté de sa responsabilité au regard de son règlement des transports scolaires et plus précisément de son article 5.1 qui impose :

« Pour les élèves des classes maternelles et élémentaires (1er degré), l'accès au véhicule ne pourra être autorisé que s'il y a accompagnement d'un adulte à la montée et à la descente du car ou à défaut par une personne plus âgée (collégien ou lycéen). »

Extrait du Règlement des Transports Scolaires, p.10

Je soussigné(e) (Nom-Prénom) _____

représentant légal de l'élève (Nom-Prénom) _____

scolarisé à l'école (Nom de l'établissement scolaire) _____

- Reconnais que mon enfant a toutes les capacités pour accéder et attendre seul au point de montée le matin ainsi qu'à rentrer seul à mon domicile le soir,
- Dégage Mauges Communauté de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident de quelque nature qu'il soit, qui intervient avant la montée ou après la descente du véhicule,
- Renonce à tout recours éventuel à l'encontre de Mauges Communauté.

Le Déclarant

Date :

Signature :

→ **Formulaire à retourner :**

Par courrier à l'adresse suivante : MAUGES COMMUNAUTÉ - Service Mobilités, Rue Robert Schuman, La Loge - CS 60111 - Beaupréau, 49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex

Par mail à l'adresse suivante : mooj@maugescommunaute.fr

Pour tous renseignements : 02.41.70.13.61.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Mauges Communauté**. Conformément à la loi « [informatique et libertés](#) », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : mooj@maugescommunaute.fr